



# Commission Départementale de l'Arbitrage

## Sous-Commission Lois de jeu & Mesures administratives PROCES-VERBAL N°006-20252026

Réunion du mercredi 21 janvier 2026 – 19h00

Présents : Michaël AKPOLI (Président), Ouahiba IRBAH, Louis-Félix FILIN, Saïd BASMIH, Sofiane AICHE,

Assiste : Laurent CHABOT

Excusés : Chérif YAKOUBI, Jean-Baptiste MATOUTOU

### ORDRE DU JOUR

- Informations du président
- Convocations
- Bilans FIA
- Section Lois du jeu
- Indisponibilités tardives
- Traitement courriers
- Rapports complémentaires
- Questions et tour de table

### INFORMATIONS

#### **Rattrapage tests physiques et théoriques du samedi 24 et 31 janvier :**

Le président avait annoncé un dernier et troisième rattrapage des tests obligatoires pour les arbitres qui ne sont pas présentés précédemment. Tour de table concernant l'effectif de la CDA qui sera présent.

#### **Projet CHASE : classe arbitrage pour 2026/2027**

Le président ainsi que le CTDA informent qu'une première réunion avec l'académie de Paris, l'UNSS et les différents Comités (Rugby, handball et basket) s'est tenu au District de Paris avec Philippe SURMON, président du District ainsi que Gilles POSTERNAK, président de Commission S&R. L'idée serait de constituer une classe CHASE spéciale ARBITRAGE en regroupant plusieurs sports. Prochaines réunions le 9 et 16 février.

Le président informe les membres du besoin de formateurs pour l'année prochaine.

#### **CDM sur Paris, compétition américaine handisport en juillet**

Le président informe qu'une compétition « Coupe du Monde de football unifié » se tiendra à Charléty début juillet. Il faudra un nombre d'arbitre important sur les jours de compétition. Il faudra aussi des observateurs pour encadrer les arbitres/rencontres. Réunion à venir en février.



### **FAR : Stages à Montry et Eaubonne**

Le CTDA indique que 2 stages vont se tenir pour la Filière Régionale d'Arbitrage dans le cadre du suivi et formation des arbitres.

- Stage Montry : **07 février 2026** avec une dizaine d'arbitres, Louis-Félix FILIN, vice-président, ainsi que Yassine HADJAZ, observateur, sont retenus pour l'encadrement.
- Stage Eaubonne : **21 et 22 février**, une dizaine d'arbitres ont été sélectionnés, Laurent CHABOT, CTDA, est retenu pour l'encadrement.

### **Formation Initiale d'Arbitrage n°5**

À la demande de certains clubs parisiens, la CDA a ouvert une 5ème et dernière session de FIA qui se déroulera au District de Paris du 7 au 15 février. Le président a présenté le planning de formation ainsi que les formateurs retenus pour cette dernière édition.

### **Point sur les observations**

Le CTDA a fait le point sur les observations. Nous sommes à peu près à la moitié. Il y a eu énormément d'observation de candidats FIA d'octobre à décembre, ce qui a retardé certaines catégories. Pas d'alerte, le rythme est le bon.

- **D1 : 21/32 (week-end 24/25 inclus)**
- **D2 : 26/52**
- **D3 : 10/21**
- **D4 : 2/26**
- **AA : 3/14**
- **JAD1 : 10/15 (1 absent)**
- **JAD 2 : 8/10**
- **STG : 0/15**
- **JSTG : 4/22**

### **Promotions accélérées**

Le président indique que les promotions proposées lors des dernières réunions de CDA devront se faire rapidement. Pour le cas de Bxxxx Bouxxxxx, le président informe que sa candidature a été retirée et accuse bonne réception du courrier de l'arbitre.

## **COURRIERS**

- **Exxx Jxxxxxx Zxxx** : indisponibilité tardive

**La CDA décide de mettre en garde l'arbitre pour sa déconvocation à J-2.**

- **Hxxxx NTxxxx Mxx** : manquements administratifs répétés et absence en Commission de Discipline

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Kxxxxxx Tanxxxx** : absence lors d'une rencontre TUTORAT FIA

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**



- **Jxxxxx Ex Jxxxxx :** indisponibilité tardive

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Lxxx Rouxxxx :** indisponibilité tardive

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Lxx Ouxxx :** retard à un match

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Raxxxxx QUAxxxxxx :** permutation non autorisée sur un match D1 senior

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Jxxx Kuxxx :** demande l'arrêt de la fonction d'arbitre

**La CDA prend note et accepte la demande. La Commission informera le club de l'arrêt.**

- **Dxxxxx Souxxxx :** indisponibilité tardive

**La CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

- **Bxxxxx Lexxxx :** Déconvocations tardives répétées sans justification et/ou indisponibilités tardives.

**En absence de certificat médical, la CDA décide que l'arbitre sera sanctionné conformément au règlement intérieur de la CDA.**

## DECISIONS CDA

*Les décisions des Commissions non disciplinaires et de celles en dehors de la « section de Lois de jeu » de la CDA sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

Conformément au règlement intérieur en vigueur au District de Paris et en son Annexe N°5 – MODALITES RELATIVES A LA VALORISATION ET AUX MANQUEMENTS, après analyse, étude et délibération, la CDA a pris les mesures suivantes :

Arbitres	Motifs sanctions	Sanctions	MALUS
Hxxxx NTxxxx Mxx	Manquements administratifs et absence en commission	<b>2 week-ends de non-désignation Sera convoqué à la prochaine CDA</b>	<b>20 pts</b>
Kxxxxxxxxx Tanxxxx	Absence à un match	<b>1 week-end de non-désignation</b>	<b>10 pts</b>
Jxxxxxxxxx Ex Jxxxxx	Déconvocation JOUR J	<b>1 week-end de non-désignation</b>	<b>10 pts</b>



<b>Exxx Jxxxxx Zaxx</b>	Déconvocation J21-J2	<b>Mise en garde</b>	
<b>Lxxxx Rouixxxxx</b>	Déconvocations répétées J21-J2	<b>Sera convoqué à la prochaine CDA</b>	<b>5 pts</b>
<b>Lxx Ouxxx</b>	Déconvocation J21-J2		<b>5 pts</b>
<b>Raxxxxx QUAxxxxxx</b>	Permutation avec son assistant sans autorisation	<b>1 week-end de non-désignation</b>	<b>20 pts</b>
<b>Baxxxxxx Lexxxx</b>	Déconvocations répétées J21-J2 sans certificat médical	<b>3 week-ends de non-désignation</b>	<b>5 pts</b>

- Auditions**

Arbitres	Motifs sanctions	Sanctions	MALUS
<b>Bexxxx Axxx</b>	Tenue d'arbitre non conforme	<b>1 week-end de non-désignation supplémentaire</b> (en complémentaire à la sanction du précédent PV où il était non-désignable à titre conservatoire)	<b>10 pts</b>
<b>Wxxxx Foxxxxxxxxx Bxxxxx</b>	Retards répétés à plusieurs rencontres	<b>1 week-end de non-désignation supplémentaire</b> (en complémentaire à la sanction du précédent PV où il était non-désignable à titre conservatoire)	<b>10 pts</b>
<b>Hasxxxx Mxxxxxx</b>	Absence à la convocation et manque aux devoirs à la fonction d'arbitre – Absence à un match	<b>Non désignation à titre conservatoire jusqu'à présence à la convocation devant la CDA</b>	<b>30 pts</b>

- Kaxxx Gahxxxx** : comportement désobligant envers la CDA.

Par suite de son audition et à ses multiples excuses (par mails puis le jour de l'audition), la CDA lève la sanction contre l'arbitre.

- Baxxxx Kxxx** : absence à plusieurs matchs

Par suite de son audition, la CDA lève la sanction contre l'arbitre (arbitre stagiaire).

- Svxx Mvxxxx** : absence excusée à la convocation

La CDA décide que l'arbitre sera convoqué à un entretien téléphonique ou par visio.



## DIVERS / TOUR DE TABLE

Chaque membre a pris la parole. Le Président conclut la séance et à 21h30, il lève la séance.

Le Secrétaire de séance  
**Laurent CHABOT**

Le Président  
**Michaël AKPOLI**

**PROCHAINE REUNION DE LA CDA : à déterminer**